

## **Intervention d'Albert LAPEYRE**

Conseiller Communautaire MPM  
Les Nouveaux Écologistes du TREFLE  
*Séance plénière du 19 décembre 2008*

Monsieur le Président, Chers Collègues,

Je me saisis de ce rapport concernant les indemnités de certains élus pour faire mon intervention.

Comme vous le savez, la Mairie de Marseille, le Conseil Général, le Conseil Régional et notre collectivité ont décidé d'annuler les cérémonies officielles des vœux pour le nouvel an en versant les sommes qui étaient prévues à l'organisation de ces manifestations à des associations caritatives ou en ayant comme objectif de répondre à des besoins des populations les plus vulnérables.

Cette volonté commune ne peut être que louable même si les entreprises et leurs salariés qui bénéficiaient de ces contrats enregistreront inéluctablement un manque à gagner.

En période de crise, il faut bien évidemment aider les plus démunis, les plus défavorisés mais il faut aussi veiller à soutenir ceux qui créent ou ceux qui maintiennent des emplois.

Face à cette crise qui commence tout juste à frapper à notre porte, notre devoir est d'être aux côtés des personnes en difficultés, en détresse, seules et en grande souffrance.

La noblesse de notre fonction dans le souci de l'intérêt collectif nous oblige à agir et à accompagner ceux de nos concitoyens qui subissent de plein fouet cette crise économique et sociale.

Notre devoir d'élu est de nous impliquer pleinement et durablement aux côtés de ceux qui vivent dans la précarité et qui sont les plus touchés par cette crise.

Nos concitoyens attendent de leurs élus qu'ils s'engagent à fond, qu'ils soient en première ligne face à cette crise mondiale, qu'ils soient à leurs côtés et qu'ils mènent des actions fortes même si elles doivent être symboliques.

En cette période de fêtes de fin d'année, ne faudrait-il pas dépasser notre fonction pour puiser dans notre âme, dans ce que nous sommes avant tout, c'est à dire des êtres humains ?

Ne faudrait-il pas faire plus ? Ne faudrait-il pas faire mieux?

**Aussi, Monsieur le Président, mes chers collègues, à titre personnel, je propose à notre assemblée que chaque élu communautaire reverse à des associations caritatives de proximité qui se trouvent sur notre territoire 10% de son indemnité mensuelle du mois de janvier prochain.**

Ce geste de solidarité que je vous demande de faire dépasse largement les clivages politiques.

Il nous permet d'afficher une volonté commune et d'atténuer au mieux les difficultés rencontrées par les plus vulnérables.

Si notre assemblée devait retenir cette proposition, je suis persuadé que d'autres collectivités territoriales suivraient notre exemple et nous aurions réussi à mobiliser d'autres élus pour faire face aux conséquences désastreuses de cette crise.

Je vous remercie,